



Assemblée ordinaire CPGR

4 Juillet 2013

20H30 à l'espace Gruyère.

L'assemblée s'est ouverte à 20h45.

Le nombre de membres présents : 20.

Mme Hortense Repond, Eloise Demierre, la famille Monnard, Brigitte Niquille et Stéphane Kolly sont excusés.

Le président Mr Thierry Favre prend la parole, présente le tractandat qui est accepté à l'unanimité et commence l'assemblée par des salutations.

Le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 janvier 2013 n'est pas lu, car il était consultable sur le site internet du CPGR, est approuvé à l'unanimité.

Le président fait un rapport de la saison écoulée :

Il parle d'une saison qui a commencé normalement mais qui a connu de fortes turbulences qui ont conduit à la démission de 5 membres du comité en même temps. Suite à cela, une assemblée extraordinaire a eu lieu le 17 janvier 2013 qui a permis de mettre un comité transitoire en place pour finir la saison, avec l'aide de Mmes Pierrette Repond et Sylvie Pollet.

Le championnat fribourgeois s'est déroulé avec succès et le camp de Pâques fût une belle réussite aussi.

Le gala a clôt une saison difficile, en tournant le club vers l'espoir d'une prochaine saison plus stable.

Durant cette saison enfin, de difficiles transactions ont été engagées avec la commune et espace Gruyère concernant les problèmes de manque de glace de la saison prochaine. Ce travail nous a permis d'obtenir 165 jours de glace pour la saison prochaine.

Le comité démissionne :

Mme Pierrette Repond et Mme Sylvie Pollet démissionnent comme annoncé à l'assemblée extraordinaire du 17 janvier dernier.

Dans le comité transitoire, Mme Ana Etienne et Mr Stéphane Kolly démissionnent aussi.

Nous remercions ces personnes pour leur travail et leur soutien.

5 nominations au comité :

Secrétaire : Mme Bénédicte JAGGI

Evènement : Mr David Morard

Commission technique : Mr Thierry Clerc et Mme Gallandat (par intérim)

Président : Mr Thierry Favre.

L'assemblée, ici présente, délègue le pouvoir de décider de nommer un caissier pour le CPGR.

Le nouveau comité demande de nouveaux membres au sein du comité, car il manque des personnes pour des postes importants,

à la caisse et à la vice-présidence notamment, mais aucun membre ne se propose...

Le président mets en garde l'assemblée qu'à 5 membres pour tous gérer, le comité s'épuise vite....

Nous remercions Mme Viviane Giller qui accepte de soutenir la commission technique hors comité.

Le comité est élu à l'unanimité.

La lecture des comptes est faite par Mme Pierrette Repond.

La parole est donnée ensuite aux **vérificateurs de comptes** : Mme Kolly lit le rapport. Il recommande l'approbation des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs de comptes : Mme Kolly (numéro 1) et Mme Drompt (numéro 2).

Le président parle de l'avenir du club :

La saison 2013-2014 : Une patinoire extérieure va être mise à la disposition du club mais il en coutera une participation financière de 10 000 CHF au CPGR.

Le président présente l'AFCP (l'association fribourgeoise des clubs de patinage) et il demande aux membres un représentant dans cette association pour le CPGR. Mme Gallandat accepte cette tâche.

Cotisations 2013-2014 :

Ecole de patinage : 320 CHF/saison

400 CHF/saison pour deux cours par semaine.

Cours étoiles (2 cours) : 430 CHF / saison.

Cours Adultes et hobby (1 cours) : 300CHF/ saison.

Cours compétition (5 cours) : 660 CHF/ saison.

Rabais famille : 2 membres : -60CHF

3 membres : -120 CHF

4 membres : -180 CHF

Les nouvelles cotisations sont acceptées à l'unanimité.

Suite à la démission du professeur Roberto Moschella, le comité tient à le remercier pour son travail et son dévouement au sein du club ces dernières années, et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Présentation de la nouvelle professeur du club par Mr Thierry Clerc : Mme Catia Vedovelli.

Vous trouverez le descriptif de sa formation et parcours sur le site internet du club. Mme Catia Vedovelli est chaleureusement recommandée par Mme Gallandat, qui précise qu'elle vient de l'école de Peter Grüter (une école reconnue mondialement).

Mme Vedovelli se présente et présente sa vision pour le club, elle parle d'esprit d'équipe.

Rapport de la commission technique : Les résultats sont donnés sur une feuille aux membres, avec la description des résultats des patineurs.

Budget 2013-2014 : Il est exposé par Pierrette Repond et Thierry Favre donne quelques explications : le poste sponsoring est élevé exprès pour donner un but à atteindre. La location de la glace est un peu plus élevée (15 000 CHF) sur le budget comparé à la réalité.

Le budget 2013-2014 est approuvé à l'unanimité.

Propositions individuelles : aucune.

Divers :

Mme Vivianne Giller remercie le comité pour son travail.

Mme Drompt demande des informations sur le cours moniteurs pour sa fille. Mme Gallandat lui répond et explique l'âge minimum (14 ans), les exigences et l'approbation du professeur qui sont requis.

Question sur les cours privés : Ils seront dispensés par Mme Vedovelli (mais elle explique que parfois elle devra déléguer pour accompagner les jeunes en compétition.)

Le problème de l'échauffement est posé : Il sera présenté aux élèves et ils devront ensuite se responsabiliser sous la surveillance de Mme Vedovelli.

Mme Bot demande un libretto.

Thierry Clerc a présenté les camps de cet été, et de plus amples précisions arriveront par mail aux membres prochainement.

Les lotos du club seront les : samedi 30 novembre 2013

Vendredi 18 avril 2014

La séance est close à 21h35.

Fait à Chatel-saint-Denis

Le 20 juillet 2013

Bénédicte JAGGI, secrétaire